

Entretien avec John Zigira: Commissaire de la Commission rwandaise de démobilisation et réintégration

A&N No. 9 – 17 juillet, 2007

Pouvez-vous nous donner un bref aperçu de la Commission rwandaise de démobilisation et réintégration et de son travail?

La Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration (CRDR) entama sa première phase en janvier 1997 comme Commission gouvernementale autonome devant administrer et mettre en œuvre le Programme de démobilisation et réintégration du Rwanda (PDRR) à l'intention des anciens combattants de groupes armés (GA), des *Forces armées rwandaises* (FAR) et des Forces rwandaises de défense (FRD). La phase suivante débuta en 2002, avec l'appui du Programme multi-pays de démobilisation et réintégration (MDRP), de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux. Le CRDR met en œuvre le PDRR et agit en faveur d'une réintégration sociale et économique réussie des ex-combattants démobilisés dans leurs communautés de retour.



Quel est le niveau de sensibilisation du peuple rwandais au sujet de la Commission ? En appuient-ils la mission et les activités?

Nous avons sensibilisé le peuple rwandais au sujet de la mission du CRDR et de ses activités par le biais de la presse radio et écrite et de rencontres entre les dirigeants locaux et les membres des communautés. Le CRDR/PDRR dispose de 30 bureaux régionaux de réintégration, en appui au processus de sensibilisation. En moyenne, 200 ex-GA, 435 ex-FAR et 1 300 ex-FRD furent démobilisés et réintégrés dans chaque région; les ex-combattants s'entendent bien avec les membres des communautés.

Les représentants locaux facilitent la participation des anciens combattants aux programmes gouvernementaux, y compris *aux Gacaca* (un système de justice local traitant les actes criminels de

Actualités et à noter

génocide perpétrés par des individus) et l'assurance maladie. Ils ont accès à des prêts bancaires aux conditions favorables permettant d'améliorer leurs projets, comme les autres Rwandais. Les membres des communautés ont accepté les ex-combattants en leur sein.

Les Rwandais viennent de commémorer le génocide de 1994. Quelle est la place de la Commission dans le cadre des efforts à long terme de consolidation de la paix et de réconciliation ?

La Commission a pour but général de réconcilier les Rwandais et contribuer à la paix dans la région des Grands Lacs. Après la démobilisation, les anciens soldats sont instruits au sujet de l'histoire de leur pays, y compris le génocide de 1994 et de ses conséquences, ainsi que sur l'importance des principes d'unité et de réconciliation. Ils reçoivent des informations au sujet des programmes gouvernementaux actuels et sont formés à élaborer et gérer des projets. Les avantages des programmes sont accordés sans discrimination, les subventions de réintégration allant à toute catégorie d'ex-combattants, y compris les anciens adversaires. Toutes ces activités ont pour objet de faciliter la réintégration, la réconciliation, une paix durable et le développement.

Comment évoluera, selon vous, le travail de la Commission avec le temps ? Quelles activités ne sont plus nécessaires ? Quelles sont celles qu'il faudrait lancer ou étendre ?

A l'origine, la commission fut établie, dans l'esprit de l'Accord de paix d'Arusha, pour soutenir la réinsertion des ex-FAR restés au Rwanda après le génocide de 1994 et pour démobiliser et réintégrer les soldats éligibles de l'Armée patriotique du Rwanda (APR). En 2002, le programme fut élargi pour intégrer les membres de groupes armés [rwandais, basés dans d'autres pays] et des Forces rwandaises de défense.

Actuellement, l'objectif de démobilisation des ex-FAR et FRD a été atteint. La Commission se concentre maintenant sur la réintégration supplémentaire d'ex-combattants, l'expansion de la formation professionnelle et des stages, et sur l'appui accru aux associations d'ex-combattants et de civils. D'autres projets devraient être lancés, y compris l'alphabétisation des ex-combattants démobilisés et l'appui psychosocial aux personnes souffrant de traumatisme ou de problèmes mentaux. La Commission se concentre aussi sur la sensibilisation des autorités et ONG locales, sollicitant leur assistance dans le cadre du processus de réintégration.

Quels sont les aspects les plus stimulants du travail de la Commission et pourquoi ?

L'aspect le plus difficile est la lenteur du rapatriement des membres des groupes armés [situés hors du Rwanda]. Le programme a un terme limité et nous ne sommes pas convaincus que le retour anticipé d'environ 9 500 membres des groupes armés pourra être achevé [à cette date]. Les dirigeants des GA, coupables de crimes de génocide, tiennent leurs membres et d'autres réfugiés en otage, leur transmettent des informations erronées au sujet de la vie actuelle au Rwanda et menacent de tuer quiconque tente de s'évader.

La pauvreté représente un autre défi freinant la réintégration, en particulier pour ceux qui ne sont pas propriétaires de terre ou vivent dans des régions éloignées. La réintégration des ex-combattants physiquement handicapés peut aussi être difficile, le niveau d'éducation de la plupart d'entre eux étant faible, ce qui limite davantage leurs possibilités d'emploi.

Actualités et à noter

Quelles sont, d'après vous, les leçons principales dégagées par la Commission et pouvant être utiles aux pays voisins engagés dans des activités similaires ?

De nombreux ex-combattants ont réussi dans l'agriculture, y compris la culture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Ces individus ont correctement utilisé leur subvention de réintégration et ont pu réussir économiquement parce qu'ils furent sensibilisés et entraînés dans les Centres de démobilisation à confronter les défis de la vie avant de retourner dans leurs communautés. Les employés du PDDR et les membres de la Commission réalisent également des visites de suivi et procèdent à des formations et orientations destinées aux ex-combattants dans leurs communautés de retour.

Le regroupement des ressources par le biais d'associations auxquelles participent aussi les membres des communautés permet aux ex-combattants d'accélérer leur réintégration économique et sociale. Ces associations portent, entre autres, sur les entreprises de « gestion du stationnement des voitures » dans les villes et agglomérations principales et les services sanitaires urbains. Les pays voisins pourraient bénéficier de notre expérience.

De quelle façon est-ce que votre participation au partenariat MDRP et la couverture régionale de ce dernier facilitent-elles votre travail?

Notre partenariat avec MDRP a facilité notre travail de plusieurs manières. Par le biais du MDRP, les activités de ce dernier sont efficacement coordonnées dans la région. Les pays membres peuvent apprendre les uns des autres et le MDRP nous aide aussi à communiquer et échanger des informations avec les pays voisins par l'organisation de rencontres. La Commission reçoit des informations concrètes au sujet de la présence de groupes armés de la part du personnel du MDRP. Certains d'entre eux ont même contribué à encourager des membres de groupes armés à se faire rapatrier. Le site web du MDRP a aussi joué un rôle vital dans la sensibilisation des bailleurs de fonds et des partenaires pertinents qui appuient notre programme.

Quelle fut la partie la plus satisfaisante, de votre point de vue personnel, de votre travail?

J'ai beaucoup appris sur la nature des conflits dans la région et je suis heureux de contribuer, avec d'autres, au processus de paix dans la région. Il est aussi satisfaisant de voir un ex-combattant débiter avec peu de soutien financier, pour parvenir à la réussite

matérielle grâce à son engagement personnel et dur labeur. Ceci est fréquent au Rwanda.

Depuis le début de votre travail, qu'est-ce qui s'est amélioré, selon vous, au Rwanda ? Qu'est-ce qui n'a pas suffisamment progressé ?

Les améliorations sont nombreuses. L'insurrection dans le nord du pays est maintenant du passé. La paix et la sécurité règnent dans chaque région du Rwanda. La plupart des personnes, y compris les ex-combattants, ont amélioré leur statut social et économique. De plus en plus d'écoles et d'universités se sont enregistrées, l'infrastructure s'est améliorée et les investissements en commerce et agriculture se sont accrus.

Actualités et à noter

Quels espoirs exprimez-vous pour le Rwanda au cours de la prochaine décennie? À long terme ?

Le Rwanda dispose de la 'Vision 2020' populaire dont l'objet est d'améliorer la situation socio-économique de tous les Rwandais d'ici 2020. J'espère que les stratégies de réduction de la pauvreté inscrites dans la vision seront réalisées et que tous les membres des groupes armés rwandais en République Démocratique du Congo (RDC) rentrent et contribuent à cette vision au cours de la prochaine décennie. La démobilisation et réintégration d'anciens adversaires en RDC et d'autres pays voisins est une contribution majeure de la CRDR en vue de l'établissement durable de la paix et la stabilité. J'ai bon espoir que la réconciliation et une paix permanente seront maintenues à long terme.

- *Tous nos remerciements au Commissaire John Zigira, John Rusimbi et à la CRDR.*

Pour de plus amples informations sur le MDRP, veuillez visiter www.mdrp.org/French/index_fn.htm, ou contacter Bruno Donat, Chargé de la communication au Secrétariat MDRP à la Banque mondiale, à info@mdrp.org.